Carrefour des Cultures

propose

SANTE

IMMIGRATION

JEMOCRATIL HOURANTE

CULTURES

UNE CITOYENNETE PARTICIPATIVE







ON NE PEUT STABILISER LA DEMOCRATIE OUE PAR LE MOUVEMENT

EDOUARI HERRIOI



IABLE DES MAITERES

- 1. Intro
- 2. Notions et concepts
 - De la Démocratie
 - De la Gauche et de la Droite
 - Des partis politiques en belgique
 - Priorites des partis
 - Des modes de scrutin
 - De la majorite et de l'opposition
 - Des organes de la democratie locale
- 3. Comment vous situez-vous actuellement sur le plan politique ?
- 4. Quelques pistes pour la citoyenneté active
- 5. Vos connaissances des mecanismes de la democratie
- 6. Plaidoyer (4ème de couverture)

INIRODUCIION

La participation des citoyens à la vie politique est un des rouages essentiels de la démocratie, telle que nous la connaissons en Europe. Cependant, le fonctionnement du système démocratique et les enjeux politiques nous semblent toujours plus complexes et plus éloignés de nos préoccupations, alors qu'ils concernent très concrètement nos vies. La connaissance de ceux-ci est donc indispensable à une participation réelle et efficace des citoyens à la vie politique; participation qui ne peut se limiter aux élections, à la faculté de cocher une case et de glisser un bulletin dans une urne.

Pour Carrefour des Cultures, une telle participation constitue une condition incontournable à une véritable intégration sociale. Qu'est-ce qu'être citoyen, sinon s'impliquer réellement dans la vie de la cité, dont le sort et les problématiques de celle-ci nous touchent vraiment ?

Cette brochure souhaite présenter, d'une part, quelques notions premières du processus démocratique, et d'autre part, essayer de contribuer à une meilleure participation citoyenne, seule manière de réhabiliter la politique et de renforcer la démocratie. Nous nous adressons ici à tous, car nous considérons qu'une société est vraiment démocratique si elle intègre, dans sa citoyenneté active, l'ensemble de ses composantes, minorités et majorités.





NOTIONS ET CONCEPTS

- DE LA DEMOCRATIE

Issue de la Grèce antique, la notion de démocratie est une idée ancienne. On distingue principalement deux types de démocratie : la démocratie directe et la démocratie indirecte. Dans la première, le peuple décide et adopte lui-même les lois et les décisions importantes. Dans la seconde, le peuple se choisit des représentants, élus pour un mandat limité dans le temps,on parle alors de démocratie représentative. Celle-ci peut revêtir différentes formes selon que l'on se trouve dans un régime présidentiel (États-Unis), semi-présidentiel (France) ou parlementaire (Angleterre).

En Belgique, nous vivons dans une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire un système reconnaissant un monarque comme chef de l'État. Tempérées par la Constitution, ses prérogatives sont limitées et l'exercice réel du pouvoir est confié au Premier ministre, chef du Gouvernement. À l'instar du système de démocratie représentative anglais, celui-ci émane d'un Parlement – Chambre des Représentants et Sénat – élu par les citoyens lors des élections fédérales.

Depuis les années 60, s'est développé le concept de démocratie participative. Celle-ci implique la mise à la disposition des citoyens de moyens d'élaborer, de débattre et de peser dans les décisions qui les concernent. Dans ce contexte, les associations jouent un rôle central en tant qu'interface entre les politiques et les citoyens. Mais la démocratie participative s'appuie aussi et surtout sur une citoyenneté active et informée.

- DE LA GAUCHE EI

DE LA DROILE

L'origine de ces deux notions est la place des députés dans l'hémicycle : ceux qualifiés de « conservateurs » à droite du président, ceux qualifiés de « progressistes » à sa gauche.

Les partis de droites'inspirent principalement de l'idéologie libérale, centrée sur la libre action de l'individu dans le domaine économique. Cette action doit être la moins entravée possible par des interventions de l'État telles que des impôts, des lois sociales, etc. La droite privilégie donc l'individu par rapport à la collectivité.

La gauche est centrée sur la priorité de la collectivité sur l'individu. Ce, sur base d'une redistribution des richesses, à travers notamment des impôts, ainsi que le développement de services publics dédiés à la santé, l'enseignement, etc. Il s'agit aussi, dans le même sens, d'assurer la protection de tous et de limiter les inégalités par des lois sociales, environnementales, etc.



- DES PARTIS POLITIQUES EN BELGIQUE FRANCOPHONE

En Belgique francophone, on dénombre principalement quatre formations politiques. Deux de celles-ci sont étiquetées comme étant de gauche : le Parti Socialiste (PS) et Écolo. L'une se revendique du centre – c'est-à-dire d'une position médiane entre la droite et la gauche, le Centre Démocrate Humaniste (cdH). La dernière se positionne à droite : il s'agit du Mouvement Réformateur (MR), lui-même composé de plusieurs partis.





ecolo



À côté de ces grands partis de gouvernement, il existe des petites formations politiques – PTB, Front des Gauches, Rassemblement Wallonie-France, etc. – qui assurent une présence et une action dans l'espace public, notamment lors des rendez-vous électoraux, et plus particulièrement lors des élections communales.







- PRIORITES DES PARTIS

THÈMES	Front des gauches	PS	Ecolo	Cdh	MR
Sécurité sociale					
Liberté d'entreprise					
Soutien aux PME					
Redistribution des richesses					
Politique sécuritaire					
Environnement					
Moins d'impôts pour favoriser le développement économique					
Interventions de l'État					
Développement durable					
Politique familiale					
Soutien aux personnes fragilisées (vieillesse, handicap, etc)					
Dialogue social (à définir en Note)					
Promotion et Soutien de la vie associative					
Enseignement de qualité pour tous					
Compétitivité et marchés financiers					
Services publiques fort et de qualité					
Le Vivre ensemble					
Énergie renouvelable					
Démocratie participative					

Légende -- Priorité +++



- DES MODES DE SCRUIIN

Lorsque les électeurs sont appelés à voter, leurs choix ne sont pas répercutés de la même manière dans tous les systèmes. On distingue ainsi le scrutin majoritaire du scrutin proportionnel.

Dans le système majoritaire, qui est d'usage dans un pays comme la France, l'ensemble des pouvoirs revient au parti qui a récolté la majorité des voix.

En Belgique, c'est le scrutin proportionnel qui est en vigueur. Dans ce mode d'élection, les élus des différents partis sont en nombre proportionnel à celui des voix obtenues. Étant donné qu'il est rare qu'un parti obtienne suffisamment de voix pour gouverner seul, c'est généralement le parti qui en a obtenu le plus qui choisit ses alliés et forme alors un gouvernement de coalition.

ET DE L'OPPOSITION

LA DEMOCRATIE N'EST PAS SIM-PLEMENT LA LOI DE LA MAJORITE, C'EST LA LOI DE LA MAJORITE RESPECTANT COMME IL CONVIENT LE DROIT DES MINORITES.

(CLEMENI RICHARD ATTLES)

À l'issue des élections, les partis se retrouvent soit dans la majorité, soit dans l'opposition. La majorité, dans le scrutin proportionnel, est composée des partis qui ont formé une alliance pour gouverner. Les partis de l'opposition sont ceux qui ont perdu les élections et/ou qui ont été écarté ou n'ont pas souhaité participer à l'alliance des partis qui gouvernent.

Le rôle de la majorité est alors de gouverner le pays, la région, la province ou la commune, selon le niveau de pouvoir concerné par l'élection. Tandis que celui de l'opposition est d'agir comme contrepouvoir, c'est-à-dire de surveiller, de critiquer, de juger le travail de la majorité.

- DES ORGANES DE LA DEMOCRATE LOCALE

COMMUNES

PROVINCES

Niveaux de pouvoir les plus proches des citoyens, et à ce titre premiers lieux où peut s'exercer la démocratie participative, la Commune et la Province sont composées d'un pouvoir exécutif et d'une assemblée législative.

Au niveau communal, c'est le Bourgmestre qui remplit les fonctions de chef de l'exécutif et de représentant de la majorité. Avec les échevins, qui exercent chacun leurs compétences dans un domaine défini (logement, environnement, culture, etc.), et le président du Centre public d'aide sociale (CPAS), il forme l'exécutif – gouvernement – de la



commune, le Collège communal. L'assemblée législative est, quant à elle, composée de conseillers communaux également élus au suffrage universel, et s'appelle le Conseil communal.

L'organisation de l'institution provinciale diffère quelque peu des autres niveaux de pouvoir. En effet, bien que l'on retrouve la même distinction entre législatif et exécutif, le choix des électeurs ne sert qu'à déterminer la composition du Conseil provincial(législatif). Celui-ci choisit alors en son sein, six membres qui formeront l'exécutif de la province, c'est-à-dire le Collège provincial. Le Gouverneur est lui désigné par le Roi, sur base des rapports de force issus des élections.

Les pouvoirs communaux et provinciaux ont des attributions très larges. Celles-ci concernent les besoins collectifs des habitants. Théoriquement une commune ou une province peut gérer tout ce qui ne lui est pas interdit : de l'économie et de l'emploi, en passant par la population, l'état civil, l'action sociale, la sécurité, l'urbanisme, jusqu'à la culture, le sport ou encore le tourisme.

COMMENT VOUS SITUEZ-VOUS ACTUELLEMENT SUR LE PLAN POLITIQUE ?

Cochez la réponse qui vous semble la plus juste.

Vous estimez que l'Etat devrait prioritairement

- intervenir le moins possible, pour laisser un maximum de liberté aux individus, notamment dans le domaine économique
- 2. laisser un champ de liberté tout en plaçant des limites
- 3. , 4. et 5. assurer une redistribution équitable des richesses

Les impôts sont selon vous

- 1. un frein au développement et à la créativité économique individuelle
- 2. un outil intéressant, mais à utiliser avec modération
- 3. et 4. un moyen important d'assurer la solidarité sociale

Le travail est pour vous avant tout

- 1. un moyen d'auto-réalisation
- 2. à la fois un moyen d'auto-réalisation et un moyen de gagner sa vie
- 3. une chose importante, mais ne devant pas trop empiéter sur la vie privée
- 4. et 5. un moyen de gagner sa vie, non une fin



La consommation et la croissance économique

- 1. sont les sources centrales du développement économique et de la prospérité
- 2. sont des moyens importants développements économiques et de prospérité
- 3. sont des moyens importants développements économique et de prospérité, mais qui doivent être suffisamment contrôlés par l'Etat
- 4. peuvent être des sources de développement comme de grands dangers
- 5. sont, dès qu'ils manquent de modération, des sources de destruction de la planète

La sécurité nécessite

- 1. surtout, beaucoup de forces de police et un système pénal très ferme
- 2. à la fois une politique policière et pénale ferme et une politique sociale suffisante
- 3. , 4. et 5. et une politique sociale avant tout (meilleure redistribution des richesses, enseignement de qualité accessible à tous, etc.)

L'immigration est d'abord

- 1. une source de difficultés
- 2. peut être une source d'enrichissement culturel mais aussi de difficultés
- 3. , 4. et 5. une source d'enrichissement culturel

L'environnement est

- 1. un ensemble de ressources à la disposition de l'être humain
- 2. un ensemble de ressources à la disposition de l'être humain, à utiliser avec un certain discernement
- 3. un ensemble de ressources à la disposition de l'être humain, mais à utiliser dans le respect des autres
- 4. un ensemble de ressources limitées, à utiliser avec modération
- 5. un ensemble de ressources très limitées, ainsi qu'une réalité à respecter

Les difficultés des autres pays

- 1. globalement, ne nous concernent pas vraiment
- 2. nous concernent, mais pas autant que les nôtres
- 3. nous concernent en partie
- 4. nous concernent, d'autant que nous avons joué un rôle important dans leurs causes
- 5. nous concernent fortement, d'autant que nous avons joué un rôle très important dans leurs causes

Le recyclage, les machines qui consomment moins,...

1. sont des moyens de préserver l'environnement, mais ils ne doivent pas freiner le développement économique



- 2. et 3. sont des moyens importants de préserver l'environnement
- 4. sont des moyens assez importants de préserver l'environnement
- 5. sont des moyens limités de préserver l'environnement, mais peuvent de venir des moyens de poursuivre la surconsommation en se donnant bonne conscience

Les délocalisations d'entreprises

- sont un phénomène pouvant être problématique, mais favorisent également le développement économique mondial, notamment en permettant des prix plus bas
- 2. ont une série d'inconvénients mais aussi certains avantages
- 3. sont avant tout une source de chômage
- 4. et 5. sont une source de chômage et de surconsommation énergétique, du fait des nombreux transports de marchandises qu'elles impliquent

La relocalisation de l'économie est

- 1. un retour au passé
- 2. et 3. implique des avantages mais aussi certaines régressions
- 4. et 5. est un des meilleurs moyens de redynamisation des différentes régions, ain si que de préservation de l'environnement et des ressources naturelles

Vous avez coché une majorité de numéros 1 : vous vous situez actuellement plutôt à droite, politiquement.

Vous avez coché une majorité de numéros 2 : vous vous situez actuellement plutôt au centre, politiquement.

Vous avez coché une majorité de numéros 3 : vous vous situez actuellement plutôt à gauche, politiquement.

Vous avez coché une majorité de numéros 4 : vous vous situez actuellement plutôt au niveau de l'écologie politique.

Si, en outre, vous avez coché certains numéros 5, vous vous situez, sur le plan de l'écologie politique, plutôt au niveau des tendances à l'objection de croissance / simplicité volontaire.



QUELQUES PISTES POUR UNE CITOYENNETE ACTIVE

Se sentir concerné par la chose publique, c'est savoir s'informer et aussi s'impliquer. L'information peut, entre autres, trouver sa source dans l'implication. Mais quels sont les manières et les lieux de participation?

- DU POLITIQUE VERS LE CITOYEN

Tout d'abord, il faut savoir que les collectivités locales offrent la possibilité aux citoyens d'assister aux séances du Conseil Communal. Ceux-ci y disposent d'un droit d'interpellation, sous réserve que la question soit au préalable présentée par écrit, réponde à certaines conditions (elle ne peut viser une personne physique, doit être d'intérêt général, etc.) et soit ac-

ceptée par le Collège (tout refus devra cependant être motivé). Enfin, il est à noter que l'ordre du jour des séances est disponible sur simple demande auprès des services communaux et parfois sur le site internet de la commune.

Ensuite, les communes ont la possibilité d'utiliser le système du budget participatif. Via ce mécanisme, les collectivités locales peuvent consacrer une partie de leur budget à des initiatives proposées par des comités de quartier ou des associations. Ce financement peut servir à créer des terrains de jeux, des espaces publics, des écoles de devoirs, etc.

Enfin, dans certains cas, le pouvoir communal peut organiser une consultation populaire sur une question qui concerne directement les citoyens et leur ville. Peu utilisée, celle-ci n'a pas de caractère contraignant pour le politique, puisque rien ne l'oblige à suivre l'avis donné par la population. Cependant, les citoyens

consultés dont l'avis n'est pas respecté peuvent toujours se mobiliser et faire pression pour que la voix de la majorité soit suivie.

- DU CITOYEN YERS LE POLITIONE

La participation citoyenne ne fonctionne évidemment pas que dans le sens du politique vers le citoyen. Inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, les libertés d'accès à l'information, d'association, de manifestation, etc. sont des droits fondamentaux dans nos démocraties.

Souvent ponctuelles, prévues à l'avance et couvrant un large éventail de revendications, les manifestations sont courantes dans notre pays. Il ne faut, la plupart temps, poser d'autres démarches pour y participer que celle, simple, de s'y rendre!

Moyen plus pérenne pour les citoyens de s'impliquer et de revendiquer, une association peut revêtir différentes formes. Il peut par exemple s'agir d'une a.s.b.l. - association sans but lucratif – consacrée à des questions de santé, de culture, de cultes, de défense des droits d'une communauté, etc. Une autre forme courante d'association est la constitution de comités de quartier, composés d'habitants d'un même espace et chargés de servir d'interlocuteur avec les élus locaux pour des questions d'intérêt général comme la voirie, la propreté, etc. Il ne faut cependant par perdre de vue que de nombreuses d'associations existent déjà et qu'il est possible de se joindre à leurs actions très facilement.

Pour finir, un certain nombre d'actions ponctuelles voit souvent le jour à l'approche des élections. Se tenir informé à leur sujet, se positionner par rapport à elles, voire y participer activement sont autant de moyens pour s'impliquer dans la vie de la Cité, pour agir dans la vie de sa Cité.



VOS CONNAISSANCES DES MECANISMES DE LA DEMOCRATIE

- a. La majorité absolue est
 - 1. Le fait d'avoir recueilli 100% des voies
 - 2. Le fait d'avoir recueilli 50% des voies + 1
 - 3. Le fait d'avoir recueilli au moins 80% des voies
- b. La majorité relative, c'est
 - 1. Le fait d'avoir recueilli le plus de voies (par rapport aux autres partis), mais sans avoir obtenu la majorité absolue
 - Le fait d'avoir recueilli la majorité des voies, mais en étant contesté par l'opposition
- c. Un chef de groupe, c'est
 - 1. Quelqu'un qui encadre les élèves lors de leurs sorties au cinéma
 - 2. Le président d'un parti politique
 - 3. Le chef d'une formation politique élue au sein d'une institution démocratique
 - 4. Un synonyme de « tête de liste »



- d. Les séances du Conseil communal sont
 - 1. Réservées au bourgmestre et aux échevins
 - Ouvertes à tous
 - 3. Ouvertes à toutes les personnes pouvant participer à l'ensemble des élections
- e. La protection de l'environnement est
 - 1. Une matière exclusivement fédérale
 - 2. Une matière à la fois fédérale et provinciale
 - 3. Une matière régie à différents niveaux, notamment au niveau communal
- f. Les comités de quartiers
 - 1. Emanent de l'Etat fédéral
 - 2. Sont crées par les communes
 - 3. Emanent des citoyens
- g. Une législature au niveau communal dure
 - 1. 21 ans
 - 2. 4 ans
 - 3. 6 ans



h. Le collège échevinal est

- 1. Elu directement par les citoyens
- 2. Elu par les membres du conseil communal
- 3. Désigné par une décision du bourgmestre

i. Les étrangers

- 1. Sont éligibles au niveau communal
- 2. Ont le droit de vote au niveau communal (s'ils sont inscrits au registre des électeurs)
- 3. Peuvent être élus bourgmestre
- 4. Seuls les étrangers de la communauté européenne peuvent voter au niveau communal

Bonnes réponses :

a. 2, b. 1, c. 2, d.2, e. 3, f. 3, g. 3, h. 2, i. 2,

Il est très vrai que les démocraties sont perpétuellement menacées par la décadence qu'entraînent l'anonymat des pouvoirs, la médiocrité des dirigeants, la passivité des foules sans âme. En des circonstances tragiques, quand la vie de la nation est en jeu ou que la constitution a besoin d'être restaurée, les peuples désirent suivre un homme en même temps qu'obéir aux lois. C'est alors que s'impose le démagoque ; celui que la République romaine appelait le dictateur, que les auteurs politiques du passé appelaient le législateur. Les régimes vivants font surgir, aux moments critiques, les personnes capables de les sauver. En période tranquille, les chefs des démocraties sont d'honorables administrateurs, quelquefois de bons organisateurs, plus souvent des conciliateurs. Qu'ils aient aussi l'ampleur de vues, la clairvoyance, la passion lucide des grands hommes d'État, c'est là une bonne chance sur laquelle on ne saurait raisonnablement compter



